



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'**attractivité touristique** du territoire tout au long de l'année
- Développer les **coopérations et les échanges** entre les territoires de la zone littorale et l'arrière-pays du Calaisis
- Encourager l'**émergence d'offres touristiques** durables sur le territoire



## LES ACTIONS FINANCÉES

- Travaux et équipement d'espaces à vocation touristique et accueillant du public : campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, musées, monuments, espaces classés
- Professionnalisation des salariés de l'entreprise directement en lien avec le projet
- Aménagement et équipement des espaces d'accueil et d'information touristique pour tous les publics, en vue d'un renforcement de la qualité des accueils
- Développement ou création d'outils numériques à destination des touristes et professionnels pour l'accueil, la réservation, la diffusion et la commercialisation de produits touristiques autour d'un site ou d'un centre d'intérêt, et rassemblant au minimum deux prestations ou services parmi la liste suivante : hébergement, restauration, animation, transport, excursions, visites
- Recherches scientifiques menées par des acteurs académiques dans le domaine du tourisme
- Coopération, de mutualisation entre a minima deux professionnels du tourisme :
  - Soutien à la création de produits touristiques rassemblant au minimum deux prestations ou services (hébergement, restauration, animation, transport, excursions, visites) autour d'un site ou d'un centre d'intérêt,
  - Soutien à l'achat d'équipements à vocation touristique (événementiel, mobilité, sentiers touristiques, parcours touristiques),
  - Soutien à la conception et à la réalisation d'outils numériques pour l'accueil et la réservation
- Organisation d'événementiels, aux actions de communication et de promotion des activités et ressources locales à dimension touristique
- Valorisation des sentiers pédestres, équestres et cyclo, vélo, VTT du territoire : comprenant des actions de signalétique, de balisage, d'information, de création ou réfection de parcours ; de communication numérique ou papier, d'organisation d'événements ou de mise en réseau d'acteurs locaux



## BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Syndicats mixtes  
EPCI/Communes  
Établissements publics

Parc Naturel Régional  
Associations loi 1901  
Exploitants agricoles

Entreprises artisanales, commerciales  
et de services /TPE/PME  
Coopératives (SCIC, SCOP)



## LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION.

Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % - Plancher d'aides : 3 000 €

Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % - Plancher d'aides : 50 000 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.



## LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

### DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects.** Ils sont calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location :** salle, transport, matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes :** interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage,
- **Coût d'Études,** évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre
- **Acquisition de logiciels** informatiques et acquisition de brevets, licences
- **Communication : frais de conception :** plaques, panneaux, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, systèmes d'informations

### DÉPENSES MATÉRIELLES

- **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables
- **Équipements mobiliers :** chaises, ballons d'assises, tables, fauteuils, bureaux, bornes d'accueil, rangements
- **Équipements sanitaires et vestiaires** douches, WC, lavabos, lave-mains, sèche-mains, distributeurs, rangements
- **Équipements de sécurité** système d'alarme, rideaux et grilles, caméras, détecteurs de présence, détecteurs de fumées, extincteurs, défibrillateurs
- **Équipements informatiques / bureautiques** ordinateurs fixes et portables, claviers, écrans, souris, tablettes, téléphones portables et smartphones, casques de réalité augmentée, audioguides et micros, imprimantes y compris 3D, photocopieurs, scanners, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs
- **Équipements de bien-être** spa, bains nordiques, piscine, sauna, hammam, table de massage, douche sensorielle
- **Pour les événements :** achat d'équipements et accessoires : décors, costumes, gradins, kiosque éphémère, borne d'accueil, supports d'expositions
- **Achat d'équipements de mobilité :** vélos, vélos électriques, trottinettes y compris électriques, gyropodes, voiturettes électriques, bâtons de marche, vélos cargo, calèches, triporteurs
- **Aménagements et équipements de parcours touristiques :** achat et pose de mobilier urbain, clôtures, achat et pose d'espaces de jeux, de tables d'orientation, de sanitaires, achat et plantations de végétaux
- **Travaux :**
  - Rénovation, réhabilitation, construction neuve pour les lots gros œuvre, couverture, charpente, menuiseries intérieures et extérieures, isolation, doublage, peinture, revêtement de sols, électricité, plomberie, chauffage, VMC, démolition
  - Création ou réfection de sentiers touristiques
- **Communication : Réalisation et/ou pose de signalétiques :** plaques, panneaux, affiches, enseignes, potelets, balisage, signalétique au sol
- **Réalisation, édition, impression, et/ou diffusion :** guides, brochures, affiches, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos